

# RAPPORT DE GESTION



EXERCICE 2009



Ce rapport a pour objet, conformément à la loi bancaire, de procéder à l'examen de l'activité de l'année écoulée, et d'analyser la gestion de notre entreprise au travers de ses résultats financiers

## 1. LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE EN 2009

- 1.1 L'environnement international et national
- 1.2 Le contexte régional
- 1.3 Le Crédit Agricole des Savoie en 2009

## 2. L'ACTIVITÉ

- 2.1. **Les crédits** : un financement constant de l'économie
- 2.2. **La collecte** : un nouveau souffle, d'actualité
- 2.3. **La banque au quotidien** : proche des clients et attractive
- 2.4. Le **bilan** et les **ratios** prudentiels et de gestion
  - 2.4.1. Un total de bilan social  
de 15,9 milliards d'euros
  - 2.4.2. Les Ratios Prudentiels et de Gestion
  - 2.4.3. Les facteurs de risques (IFRS 7)

## 3. L'ANALYSE DU RÉSULTAT SOCIAL

- 3.1. Une forte croissance du Produit Net Bancaire.
- 3.2. Une maîtrise continue des charges de fonctionnement
- 3.3. Une progression conséquente du Résultat Brut d'Exploitation
- 3.4. Des risques en hausse mais qui restent maîtrisés et couverts.
- 3.5. Un résultat net social en croissance de +2,1 % à 115,6 millions d'euros
- 3.6. Principes et méthodes comptables
- 3.7. Informations sur les délais de paiement

## 4. L'ACTIVITÉ ET LES RÉSULTATS DU GROUPE CONSOLIDÉ CA DES SAVOIE

- 4.1. L'activité et les résultats des filiales.
- 4.2. Les données consolidées.

## 5. LES PERSPECTIVES POUR 2010

- 5.1. Les perspectives économiques.
- 5.2. Les projets du Crédit Agricole des Savoie en 2010.

*Les encours **collecte** et **crédits** sont exprimés en données comptables de fin de mois.*

# LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE EN 2009

## 1.1. L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL ET NATIONAL

Après un début d'année encore très marqué par la crise et les incertitudes, l'économie mondiale accumule, fin 2009, des signaux favorables de reprise. La Chine, qui a pris la tête de la sortie de crise mondiale, s'est installée au 1<sup>er</sup> rang en terme de croissance du PIB, en devenant le 1<sup>er</sup> exportateur mondial, détrônant l'Allemagne dont le secteur industriel et l'emploi ont, pourtant, plutôt bien résisté à la crise.

Nombre d'économistes considèrent que les perspectives de croissance sont meilleures aux Etats-Unis qu'en Europe, même si des confirmations sont attendues, de l'évolution positive, des trois clefs principales de la reprise aux USA que sont l'emploi, la consommation et le crédit.

En France, les deux moteurs importants, représentés par l'immobilier et la consommation, rebondissent très favorablement en cette fin d'année, tirés, pour le premier, par la loi Scellier sur l'investissement locatif, le retour sur le marché des « secondo accédants » et les taux d'intérêt bas. Le niveau général de consommation, resté quant à lui plutôt de bonne facture dans la crise,

a été propulsé sur le 4<sup>e</sup> trimestre, par la reprise très forte des achats automobiles, encouragés par les primes d'état.

En revanche, le secteur industriel français affiche un diagnostic noir en comparaison à l'Allemagne mais aussi de la zone Euro : destruction massive d'emplois (le taux de chômage atteint 9,6 % et passerait à 10 % en 2010), progression plus lente de la valeur ajoutée, pertes de part de marché à l'export... de quoi justifier l'attribution faite à ce secteur dans le grand emprunt national.

Le secteur bancaire et financier français est jugé plus solide que celui des USA ou de l'Europe en général et dispose des ressources pour financer la reprise.

Bien que beaucoup d'incertitudes subsistent encore sur les capacités réelles et durables de la reprise, le CAC 40 a salué les bonnes orientations générales de l'économie en approchant la barre symbolique des 4 000 points. Le taux d'épargne des ménages atteint son plus haut niveau depuis 2002, marquant les inquiétudes et la prise de précautions des ménages, face aux incertitudes qui perdurent.

## 1.2. LE CONTEXTE RÉGIONAL

L'activité économique des Savoie n'échappe pas au contexte international et national, mais semble avoir plutôt mieux résisté à la crise que l'ensemble du territoire national. L'économie de notre territoire savoyard bénéficie de ses diversifications historiques et de sa situation géographique. L'état de santé des différents secteurs apparaît très contrasté.

Le secteur industriel haut-savoyard a perdu plus de 4 000 emplois depuis le début de la récession, et plus de 13 000 en 8 ans. Corrélativement, l'industrie genevoise, qui emploie de nombreux frontaliers, en a gagné près de 29 000 en 4 ans. Du côté Savoie, des hypothèques pèsent sur l'industrie lourde de Maurienne. Le taux de chômage s'établissait respectivement à 7,5 % et 8,8 % sur Savoie et Haute-Savoie (vs national 9,1 %). Les restructurations, induites par la crise,

sur le secteur du décolletage et de la mécatronique en Haute-Savoie, et les investissements réalisés en Savoie sur le photovoltaïque et la R & D (25 M€ et 200 chercheurs), devraient réorienter positivement le secteur industriel savoyard, porté également par la reprise sur le secteur automobile.

Les dernières saisons touristiques d'hiver et d'été du leader national du ski, prétendant aux Jeux Olympiques de 2018, ont bien alimenté l'économie des 2 départements.

Les accords bilatéraux confortés, le projet du CEVA confirmé, et la bonne tenue de l'activité industrielle et des services Suisses, servent la dynamique des départements savoyards.

La reprise, au cours du 2<sup>e</sup> semestre 2009 de l'immobilier et du financement de l'habitat (loi Scellier et retour de secondo accédants sur le

marché) a rallumé le moteur économique traditionnel de nos départements. Enfin, l'agriculture, historiquement basée sur la qualité des productions, n'a pas souffert de l'effondrement de la rentabilité des exploitations, constaté sur les marchés nationaux.

Au global, la crise a moins impacté notre économie savoyarde et les signaux observés, ainsi que les orientations prises sur les différents secteurs d'activités, devraient réorienter positivement son évolution, dès 2010.

### 1.3. LE CRÉDIT AGRICOLE DES SAVOIE EN 2009

Le Crédit Agricole des Savoie a trouvé dans la crise, l'opportunité d'affirmer ses valeurs de responsabilité, de solidarité et de proximité en accompagnant les entreprises touchées par la récession économique. Ce rôle majeur, a permis de consolider son image de partenaire des bons et des mauvais moments des acteurs économiques savoyards, ainsi que ses parts de marché, en crédits de trésorerie et en collecte. Ses capacités financières, consolidées par une gestion dynamique et équilibrée de ses différents compartiments, lui donnent la possibilité d'affirmer sa suprématie sur l'ensemble de ses

marchés et la confiance durable de ses clients. Ses deux principales filiales ont répondu à leurs objectifs spécifiques.

Square Habitat, sa filiale immobilière, a pleinement profité de la meilleure orientation du marché.

Crédit Agricole Financement (Suisse SA) a consolidé ses périmètres d'activités, en devenant une banque de détail, pleine et entière, sur le territoire helvétique et bénéficié de la très bonne tenue du marché immobilier pour accroître ses encours, et ses parts de marchés, sur le financement de l'habitat des 2 côtés de la frontière.

## 2.1. LES CRÉDITS : UN FINANCEMENT CONSTANT DE L'ÉCONOMIE

En 2009 le Crédit Agricole des Savoie a, comme les années précédentes, accompagné le développement de l'économie savoyarde. Il a démontré sa capacité à rester présent auprès de ses clients dans un environnement économique et financier difficile. Ainsi, le montant des crédits distribués, en 2009, aux acteurs économiques a progressé par rapport à l'année précédente. Les **réalisations** de l'année 2009 se sont chiffrées à 2,1 milliards d'euros et sont en hausse de 0,2 % sur un an.

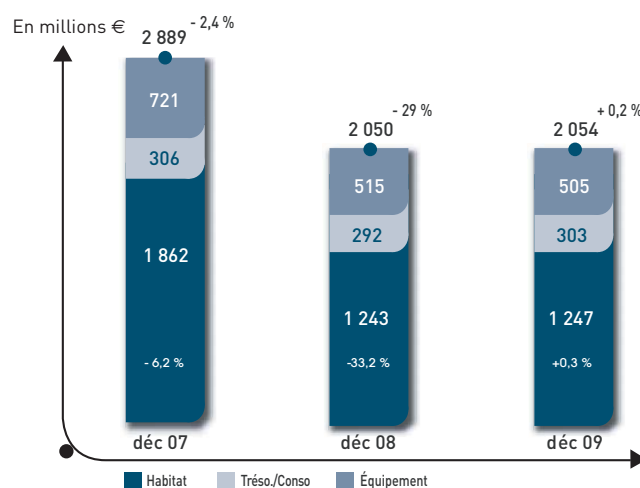
Le financement des **crédits à l'habitat** progresse sur un niveau similaire. Avec 1,2 milliard d'euros, les réalisations de prêts immobiliers progressent de 0,3 % en 2009 et comptent pour 61 % des réalisations totales. Après un premier trimestre difficile, le Crédit Agricole des Savoie a soutenu la reprise du marché immobilier. Les encours de crédits Habitat de la Caisse Régionale progressent de 2,5 % sur un an, à 8,4 milliards d'euros.

Les **crédits de trésorerie et consommation** affichent une belle performance, dans un environnement très concurrentiel. Le volume distribué reste aussi élevé qu'avant crise et représente 303 millions d'euros en 2009, en croissance de 3,9 % sur l'année.

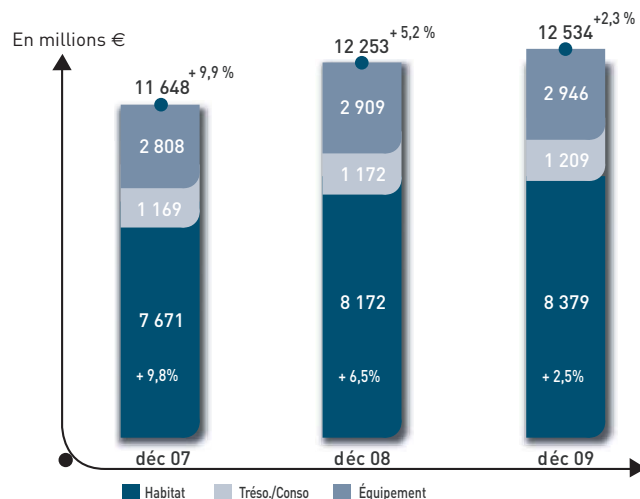
Les **crédits d'investissement** subissent le ralentissement économique, mais le Crédit Agricole des Savoie a su rester très présent auprès de ses clients professionnels, entreprises ou Collectivités locales. Ainsi le montant des crédits accordés à leur financement ne se réduit que de 2,1 % à 505 millions d'euros, dans un environnement économique très défavorable.

Au total, les encours de crédits en capital du CA des Savoie représentent 12,5 milliards d'euros, au 31 décembre 2009, et progressent de 2,3 % sur un an.

Le Crédit Agricole des Savoie démontre une nouvelle fois qu'il est le premier financeur de l'économie des deux départements savoyards en emportant une **part de marché** de 41,9 % sur les crédits, à fin décembre 2009, et de 45,8 % sur les seuls crédits Habitat.



Réalisations de crédits



Encours des crédits en capital

## 2.2. LA COLLECTE : UN NOUVEAU SOUFFLE, D'ACTUALITÉ

Les encours de **Collecte** du Crédit Agricole des Savoie concluent l'année 2009 sur une excellente croissance des volumes. Ils progressent de +5,1 % pour représenter un montant de 15,6 milliards d'euros.

Par ce développement, le Crédit Agricole des Savoie exprime sa forte volonté de faire croître ses ressources, pour assurer la distribution de ses crédits, dans un contexte de liquidité bancaire très contraint.

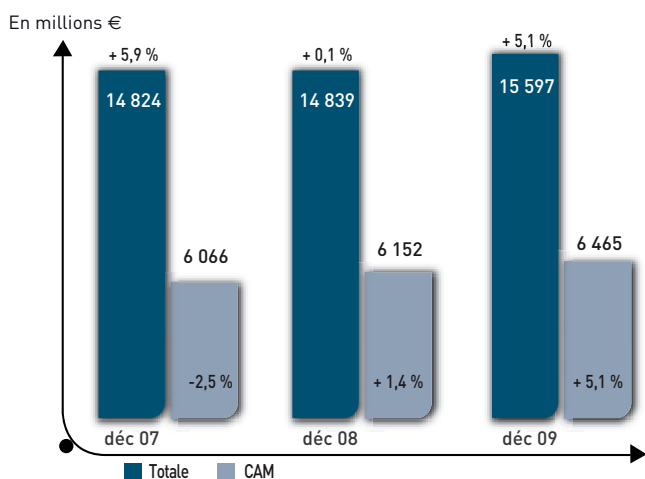
En premier lieu, c'est la collecte monétaire qui affiche une performance remarquable. Au 31 décembre 2009, les seuls **dépôts à vue** s'accroissent de +5,1 % à 2,4 milliards d'euros. En fin d'année la croissance est forte aussi bien sur les Professionnels et Entreprises, que sur les clients Particuliers. La **collecte monétaire** rémunérée, progresse pour la troisième année

consécutives, et les encours sont en hausse de 7,4 % à 1,1 milliard d'euros. La Caisse Régionale a fortement allongé la durée de ses ressources, en commercialisant, en particulier les dépôts à terme de sa gamme « ALTIS ».

Avec la crise financière, un besoin de stabilité de la part de la clientèle, complété par des taux d'intérêts attractifs, la **Collecte CAM** retrouve un nouveau souffle. Ses encours progressent de +5,1 %, à 6,5 milliards d'euros. Les encours des émissions permanentes, Varius et Capital vert croissent, du fait de leur attractivité en début d'année, ont leur encours qui a plus que doublé. Les livrets sont en croissance de 6 %, avec la commercialisation réussie de plus de 100 000 livrets A. Enfin, l'épargne logement retrouve les faveurs de la clientèle, avec un volume en hausse de +0,7 %.

**L'assurance-vie**, fortement chahutée en période de crise, efface les aléas de l'an passé pour afficher une croissance élevée de 7,3 % sur la seule année 2009. Ces encours de collecte assurance-vie se chiffrent à 4,2 milliards d'euros. Les Sicav et Fcp, et autres emprunts Obligataires, qui complètent le compartiment **Epargne Tiers**, rentrent en concurrence avec les compartiments monétaires et CAM, privilégiés pour leur incidence favorable sur les équilibres de liquidité. Aussi, leur encours diminue de -2,7 % à 1,4 milliard d'euros.

La forte croissance des encours de collecte du Crédit Agricole des Savoie se traduit dans sa part de marché sur les départements savoyards. La Caisse Régionale améliore significativement sa position de leader, avec une **part de marché** sur la collecte bancaire en hausse de 124 bp à 39,2 %, à fin décembre 2009.



Encours de Collecte

## 2.3. LA BANQUE AU QUOTIDIEN : proche des clients et attractive

Le Crédit Agricole des Savoie, par l'étendue des services qu'il offre à sa clientèle, et par sa proximité, développe son portefeuille de clientèle chaque année. En 2009, ce sont près de 8 500 nouveaux clients Particuliers qui ont rejoint la Caisse Régionale. Cette croissance est obtenue par la conquête, mais aussi par une baisse significative des fins de relation, témoignant de la

vigilance du CA des Savoie dans l'accompagnement de ses partenaires.

En terme de proximité, outre l'ouverture de 3 nouvelles agences, Allonzier La Caille, Sallanches et Annecy Loverchy, et la réouverture à la clientèle de Chambéry St Antoine, le CA des Savoie a développé la Banque à distance avec succès.

Ainsi l'activité internet est toujours en forte



augmentation avec une hausse de 50 % du trafic par rapport à 2008. Chaque mois, ce sont plus de 400 000 visiteurs uniques qui naviguent sur notre site, ce qui représente plus de 2 500 000 pages vues par les internautes. Les connexions sur « Crédit Agricole En Ligne » croissent également de plus de 6 %. Et ce sont maintenant plus de 33 % de nos clients qui utilisent ce service, avec à disposition des modules e-conso, e-iard et e-immo, pour réaliser des crédits consommation, des devis d'assurances ou des simulations habitat. Ces transactions progressent de plus de 20 % par rapport à 2008. Enfin, des produits peuvent désormais être souscrits à 100 % en ligne via la signature électronique : Il s'agit des livrets A, LDD, comme de l'augmentation des versements sur PEL.

Le CA des Savoie est présent également sur le téléphone mobile avec + de 11 000 connexions par mois sur les sites dédiés I-phone et WAP 2.0. Enfin notons, dans le cadre du développement durable, le lancement en mai 2009 du e-relevé de compte en ligne. Ce sont plus de 15 000 clients qui ont souscrit à cette offre et par ailleurs, plus de 40 000 clients se sont abonnés à notre e-lettre mensuelle.

En terme de services, l'année 2009 a concrétisé

des réussites, avec les lancements de la carte bancaire Cartwin et de la nouvelle carte jeune M6 Mozaic. De même le CA des Savoie a réussi un bon équipement de sa clientèle en comptes service et en cartes de paiement.

La Caisse Régionale est un acteur de référence sur le domaine de l'assurance, avec un important taux d'équipement de notre clientèle. En effet, près de 55 % de nos clients, détenteurs de DAV, sont porteurs d'au moins 1 contrat d'assurance. Ainsi, en 2009 ce sont 40 000 nouveaux contrats qui ont été commercialisés en assurances de biens et de personnes. Cette même année entérine un très bon démarrage de l'activité assurances des professionnels ACPL (artisans, commerçants et professions libérales).

Le Crédit Agricole des Savoie est également très actif auprès de sa clientèle frontalière, avec une présence encore accrue, à ses côtés, avec la signature d'une convention de partenariat avec le GTE (Groupement des frontaliers). Au total, ce sont plus de 41 200 frontaliers qui sont clients de la Caisse Régionale, sur les 2 départements savoyards. En outre, notre filiale Crédit Agricole Financement Suisse a lancé à l'attention de ces clients une offre « Pack CAF2 » destinée à équiper ces frontaliers en compte-courant, du côté Suisse.

## 2.4. LE BILAN ET LES RATIOS PRUDENTIELS ET DE GESTION

### 2.4.1. Un total de bilan social de 15,9 milliards d'euros

Le total du bilan social du Crédit Agricole des Savoie se chiffre à 15,9 milliards d'euros au 31 décembre 2009. Il augmente de +6,4 % en un an sous l'effet de la croissance des créances clientèle qui sont financées soit par la collecte monétaire, soit par des avances liées à l'activité collecte et crédits, soit, pour le solde par des emprunts de trésorerie.

L'entité consolidante des Savoie est un groupe composé de 5 entités : la Caisse Régionale,

les Caisses Locales, CADS Développement, Adret Gestion et CAF (détenue à 60 %).

Le total du bilan consolidé du Crédit Agricole des Savoie, se chiffre à 18,8 milliards d'euros au 31 décembre 2009 en augmentation de 6,7 %. Il intègre entre autres notre filiale suisse, Crédit Agricole Financements, spécialisée dans le crédit hypothécaire, qui totalise un bilan de 4,2 milliards de francs suisses.

### 2.4.2. Les Ratios Prudentiels et de Gestion

Au 31 décembre 2009, les fonds propres consolidés selon la définition de la directive européenne « **CRD** » (Capital Requirement Directive) s'élevaient à 1 167 millions d'euros, et le CRD se situe à 12,69 %. Cet indicateur témoigne d'une forte capacité du Crédit Agricole des Savoie à financer son activité et à accompagner le développement de son marché.

Le **Ratio de liquidité** s'élève à 126 % au 31 décembre 2009.

Au 31 décembre 2009, le résultat net rapporté au total bilan (ROA) se réduit de 3 bp à 0,73 %, sous l'effet de la croissance du bilan de 6 % qui est supérieure à celle du résultat (+2 %). Le **ROE**, résultat net rapporté aux capitaux propres, affiche un niveau élevé de 10,67 % mais diminue de 0,83 % sous l'effet de la progression des réserves acquises par la Caisse Régionale.

### 2.4.3. Les facteurs de risques (IFRS 7)

Le CA des Savoie met en œuvre des processus et dispositifs de mesure, de surveillance et de maîtrise de ses risques mesurables (risques de contrepartie, de marché, de placement et d'investissement, de taux d'intérêt global, de change, de liquidité, opérationnels) adaptés à ses activités, ses moyens et à son organisation et intégrés au dispositif de contrôle interne. Ces dispositifs ont été renforcés dans le cadre de la démarche du Groupe CA pour l'application du ratio international de solvabilité « Bâle II », en mars 2009.

Les principaux facteurs de risques auxquels est exposé le Crédit Agricole des Savoie, à savoir le risque de contrepartie, le risque de marché et de taux, font l'objet d'un suivi particulier. En outre les principales expositions en matière de risques de crédits bénéficient d'un mécanisme de contre-garantie interne au Groupe.

Pour les principaux facteurs de risque mentionnés ci-dessus, le CA des Savoie a défini de façon précise et revoit au minimum chaque année les limites et procédures lui permettant d'encadrer, de sélectionner a priori, de mesurer, de surveiller et de maîtriser les risques.

Ainsi, pour ces principaux facteurs de risque identifiés, il existe un dispositif de limites qui comporte :

- des limites globales, formalisées sous la forme de Politique Risque, de règles de division des risques, d'engagements par filière, par facteur de risque de marché, etc. Ces limites, établies en référence aux fonds propres et/ou aux résultats du Crédit Agricole des Savoie ont été validées par l'organe exécutif et présentées à l'organe délibérant.
- des limites opérationnelles cohérentes avec les précédentes, accordées dans le cadre de procédures strictes : décisions sur la base d'analyses formalisées, notations, délégations,

double regard (double lecture et double signature) lorsqu'elles atteignent des montants ou des niveaux de risque le justifiant.

Le Crédit Agricole des Savoie mesure ses risques de manière exhaustive et précise, en intégrant l'ensemble des catégories d'engagements (bilan, hors-bilan) et des positions, en consolidant les engagements sur les sociétés appartenant à un même groupe, en agrégeant l'ensemble des portefeuilles et en distinguant les niveaux de risques.

Ces mesures sont complétées d'une évaluation régulière basée sur des « scénarios catastrophes », appliqués aux expositions réelles et aux limites.

Les méthodologies de mesure sont documentées et justifiées. Elles sont soumises à un réexamen périodique afin de vérifier leur pertinence et leur adaptation aux risques encourus.

Le CA des Savoie assure la maîtrise des risques engagés. Cette surveillance passe par

- un suivi permanent des dépassements de limites et de leur régularisation, du fonctionnement des comptes,
- par une revue périodique des principaux risques et portefeuilles, portant en particulier sur les « affaires sensibles », et par une révision au moins annuelle de tous les autres.

La correcte classification des créances fait l'objet d'un examen mensuel au regard de la réglementation en vigueur (créances douteuses notamment). L'adéquation du niveau de provisionnement aux niveaux de risques est mesurée à intervalles réguliers par le comité risques.

Les anomalies identifiées, les classifications comptables non conformes, ainsi que les cas de non-respect des limites globales ou des équilibres géographiques et sectoriels, sont rapportés aux niveaux hiérarchiques appropriés, soit l'organe exécutif, soit l'organe délibérant.



### 2.4.3.1 Risque de crédit

Le risque de crédit se matérialise lorsqu'une contrepartie est dans l'incapacité de faire face à ses obligations et que celles-ci présentent une valeur d'inventaire positive dans les livres de la Caisse régionale. L'engagement peut être constitué de prêts, titres de créances ou de propriété ou contrats d'échange de performance, garanties données ou engagements confirmés non utilisés.

#### Organisation de la fonction « risques de crédits » au CADS :

L'activité « distribution des crédits » est répartie au sein de 2 directions :

##### La Direction des Affaires et de l'International pour les crédits distribués

- Aux entreprises ayant un chiffre d'affaires supérieur à 1,5 million €, et/ou un niveau d'encours de crédits supérieur à 2 millions €, à l'exclusion des professions libérales de santé, pharmacies et notaires, et de quelques règles spécifiques pour le commerce de détail et l'hôtellerie
- Aux collectivités publiques territoriales, leurs regroupements (syndicats, districts, communautés...), ainsi que leurs établissements publics les sociétés d'économie mixte (SEM), quelle que soit leur activité économique exercée et ce, du fait qu'elles sont majoritairement détenues par des structures publiques.
- Aux sociétés de remontées mécaniques (hors SEM), dont le chiffre d'affaires ou l'encours de crédit est supérieur à 1,5 million d'euros
- A l'activité de promotion immobilière, de marchand de bien, ou à des investissements locatifs importants en termes de financement d'un projet (1 M€) ou d'encours (4 M€)

##### La Direction des Crédits pour toutes les autres activités.

#### Dispositif de surveillance :

La Direction des Risques et de la Conformité abrite une unité dédiée au contrôle central des risques, laquelle est chargée de la surveillance et de la maîtrise des risques de crédit

Une politique de sélection, de limitation, de division et de partage des risques spécifiques à la Caisse régionale est établie avec des données chiffrées par domaine d'activité.

Le niveau de délégation peut varier, entre autres, en fonction de la nature et du montant du crédit, ainsi que du grade Bâle 2 de la contrepartie. Il s'établit entre le directeur d'agence, le service

concerné au siège, un comité des prêts qui se réunit chaque semaine, ou un comité des affaires qui se réunit bimensuellement.

Chacune de ces deux directions assure la distribution des crédits via des procédures ad-hoc ainsi que le suivi des encours jusqu'à la procédure de recouvrement amiable. Les crédits en phase de recouvrement judiciaire sont suivis au sein d'un service rattaché à la Direction Financière Logistique et Sécurité.

Les engagements dépassant un seuil défini pour chaque domaine d'activité sont présentés annuellement en conseil d'administration.

Sont également présentés semestriellement au bureau du conseil d'administration et au conseil d'administration :

- les encours de crédit sains et CDL les plus significatifs pour chacune des filières,
- la ventilation des encours de crédit sains et CDL par zone géographique et par marché pour la banque de détail,
- la cartographie Bâle 2 des encours de crédit pour chaque segment de notation,
- les taux de CDL et les taux de couverture par marché,
- les dotations aux provisions et les pertes par marché,
- les limites globales et individuelles,
- les risques sur **Crédit Agricole Financements Suisse**.

Au 30 juin 2009, les 20 plus gros engagements de la Caisse régionale représentent 433 millions d'euros contre 444 millions d'euros à fin décembre 2008 et 471 M€ au 30 juin 2008, soit une diminution de 8 % en un an. Ils représentent 3,4 % du total des prêts et créances s'élevant à 12 534 M€.

Le suivi des risques de crédits fait l'objet de plusieurs comités internes :

- le comité des prêts composé de 7 administrateurs de la Caisse régionale qui se réunit chaque semaine afin de traiter des dossiers d'engagement des marchés de proximité (particuliers, professionnels et agriculteurs) de la Caisse régionale sortant de la délégation des organes de direction de la Caisse régionale. Le choix des administrateurs membres tient compte de leur compétence comme de leur diversité géographique afin de leur permettre d'appréhender au mieux les dossiers qui leur sont présentés.
- le comité des affaires composé de onze administrateurs de la Caisse régionale se réunit

bimensuellement afin de traiter des dossiers d'engagement de la Caisse régionale sortant de la délégation des organes de direction de la Caisse régionale pour les marchés entreprises, collectivités locales et promotion immobilière et sortant de la délégation du comité des prêts pour le marché de proximité. Le rôle et le fonctionnement du comité des affaires sont à l'identique de celui du comité des prêts.

- la commission des affaires qui se réunit de manière bimensuelle -préalablement au comité des affaires- pour examiner les dossiers de crédit et émettre un avis pour présentation en comité. Les membres titulaires sont le directeur des Affaires et de l'International et le responsable du service concerné ainsi que certains de ses collaborateurs.
- le comité risques où siègent le Directeur Général, les 2 directeurs généraux adjoints, le directeur des crédits, le directeur des affaires et de l'international, le directeur financier, le directeur des risques et de la conformité, les responsables des services recouvrement amiable, recouvrement judiciaire, comptable et fiscal, contrôle central des risques, ainsi que, selon les sujets évoqués, les responsables de marchés de la DCR et de la DAI. Ce comité se réunit trimestriellement afin d'assurer le suivi et l'analyse de tous les risques de la Caisse régionale (risques crédits, juridiques, opérationnels) ainsi que les provisions et pertes enregistrées. Il prend toute disposition s'agissant d'action à conduire dans le cadre de la gestion des risques.
- Le comité opérationnel crédits où siègent le directeur des crédits et selon les sujets le directeur des affaires et de l'international, le directeur des risques et de la conformité, les responsables recouvrement amiable, recouvrement judiciaire et contrôle central des risques de crédit.
- Le comité REA/RXP où siègent le directeur des crédits, le responsable de service REA (REcouvrement Amiable), les 2 responsables d'unité et le chargé d'engagement restructuration.
- Le comité REA/REJ où siègent le directeur des crédits, le responsable de service REA, les 2 responsables d'unité et le responsable de service REJ (REcouvrement Judiciaire).

#### Le dispositif de notation :

Depuis fin 2008, la Commission Bancaire a autorisé le Crédit Agricole et, en particulier, la Caisse régionale, à utiliser les systèmes de notation internes au Groupe pour le calcul des exigences en fonds propres réglementaires au

titre du risque de crédit Banque de détail et Corporate.

La gouvernance du système de notation s'appuie sur le Comité des Normes et Méthodologies présidé par le Directeur des Risques et Contrôles Permanents Groupe, qui a pour mission de valider et de diffuser les normes et méthodologies de mesure et de contrôle des risques.

Sur le périmètre de la banque de détail, la Caisse régionale a la responsabilité de définir, de mettre en œuvre et de justifier son système de notation, dans le cadre des standards Groupe définis par Crédit Agricole S.A. Ainsi, la Caisse régionale dispose de modèles Groupe d'évaluation du risque. Sur le périmètre de la clientèle Entreprises, la Caisse régionale dispose de méthodologies de notation Groupe utilisant des critères tant quantitatifs que qualitatifs.

Dans le cadre de la mise en place du dispositif Bâle II, la Caisse régionale a implanté les outils nationaux de notation de sa clientèle. La notation de sa clientèle est effectuée et utilisée notamment dans le cadre de sa politique de distribution des crédits et de gestion des risques.

Par ailleurs, il existe des systèmes de notation spécifiques à chaque catégorie de clientèle (ou marché) :

- crédits à la consommation : la distribution de ces crédits est essentiellement gérée par Sofinco, le scoring est amendé avec les données Bâle II de la Caisse régionale.
- crédits à l'habitat : la note Bâle II permet de répartir notre clientèle en 5 grades de risque (très faible, faible, moyen, fort, avéré). Le niveau de délégation d'octroi des crédits est fondé sur ces critères ainsi que sur un score qui s'appuie sur des données comportementales de type bancaire ou Crédit. Pour le marché de l'habitat, l'outil de scoring est un outil paramétré par CA-SA. Il est également largement utilisé au sein des autres Caisses Régionales.
- crédits aux professionnels et à l'agriculture : la note Bâle II permet de répartir les contreparties en 5 grades de risque (très faible, faible, moyen, fort, avéré) et de déterminer une politique de crédit spécifique à chacun de ces grades. Comme pour le marché des particuliers, les usages Bâle 2 sont introduits dans les grilles de délégation. Existe également le score de prêts qui s'appuie sur des données comportementales de type bancaire ou crédit.
- crédits aux entreprises : La Caisse régionale dispose de méthodologies de notation Groupe utilisant des critères tant quantitatifs que qualitatifs. La notation utilisée est celle de l'outil « Anadéfi », comme pour la promotion

immobilière. Par ailleurs, un outil « Alert » permettant de détecter les dossiers présentant des risques avérés ou potentiels est utilisé par la Direction des Affaires et de l'International.

crédits aux collectivités locales : Anadéfi, outil national, est utilisé pour la cotation des comptes administratifs des collectivités publiques et assimilés.

#### Mesure du risque de crédit :

La mesure des expositions au titre du risque de crédit intègre les engagements tirés et les engagements confirmés non utilisés. Concernant la mesure du risque de contrepartie sur opérations de marché, celle-ci intègre les positions en cash et les dérivés. Pour les dérivés, l'assiette du risque correspond à la somme de la valeur positive du contrat et d'un coefficient de majoration appliqué au nominal. Ce coefficient add-on représente le risque de crédit potentiel lié à la variation de la valeur de marché des instruments dérivés sur leur durée de vie restant à courir.

#### Politique de provisionnement et de couverture des risques :

Le Crédit Agricole des Savoie applique des normes plus strictes que celles édictées par la commission bancaire : tous les encours ayant plus de 90 jours de retard sont comptabilisés en CDL. A ce titre, les intérêts de ces créances sont provisionnés à 100 %. Les créances peuvent être forcées en CDL dans le cadre de la constitution de provisions, sur décision des directions concernées, en fonction du niveau de risque attaché au dossier ; par ailleurs, les prêts de consolidation deviennent CDL dès le premier euro et le premier jour de retard.

Le provisionnement des dossiers en capital se fait au fil de l'eau en fonction du type de crédit, de la garantie associée et du risque résiduel.

Les règles de comptabilisation des créances en Suisse étant sensiblement différentes des normes françaises, le travail de consolidation des comptes de Crédit Agricole Financements (Suisse) SA consiste à retraiter le stock de créances de cette entité selon les normes françaises pour la détermination des créances CDL afin d'assurer la cohérence des comptes consolidés. Les provisions affectées sont déterminées au fil de l'eau pour tout nouveau dossier. Par ailleurs, une revue systématique de l'ensemble des dossiers provisionnés est réalisée semestriellement.

En tant qu'établissement de crédit soumis à la loi bancaire, le CA des Savoie assume la responsabilité des opérations qu'elle initie.

Toutefois au titre de ses missions d'organe central du réseau, Crédit Agricole S.A. garantit la liquidité et la solvabilité des Caisses régionales.

Ainsi, dans le cas de risques importants dépassant des limites contractualisées une Caisse régionale, présente ses dossiers à Foncaris, établissement de crédit filiale à 100 % de CA S.A.

Après examen, au sein d'un comité ad-hoc, Foncaris peut décider de garantir la Caisse régionale (en général à 50 %).

La Caisse régionale détermine pour une période de 6 ans le seuil d'éligibilité de ses engagements à la couverture de Foncaris.

En cas de défaut effectif, la Caisse régionale est indemnisée à hauteur de 50 % de sa perte résiduelle après mise en jeu des sûretés et épuisements de tous les recours.

Au 31 décembre 2009, la garantie de Foncaris porte sur 7 dossiers représentant un encours total de 85,2 M€.

Par ailleurs, les garanties reçues et sûretés figurent au paragraphe 8 de la note annexe aux comptes consolidés.

Afin de couvrir plus largement ses risques, à la lumière des incidents survenus dans le passé, le CA des Savoie définit une politique de provisionnement sectoriel basée sur des stress scénarii.

Pour ce faire, la méthode consiste en une analyse des bases historiques. Sont retenues les 3 ou 5 années les plus sinistrées en matière de taux de CDL et de taux de casse sur les trois domaines de l'immobilier locatif, de l'économie de montagne et de l'agriculture.

On distingue 2 types de créances dépréciées :

- celles dépréciées sur base individuelle : il s'agit de créances analysées individuellement et assorties de dépréciation
- Celles dépréciées sur base collective : il s'agit de créances non dépréciées sur base individuelle pour lesquelles la dépréciation est déterminée par ensemble homogène de créances dont les caractéristiques de risque de crédit sont similaires.

#### Coût du risque :

Le coût du risque de crédit figure au paragraphe 4.8 de la note annexe aux comptes consolidés et s'établit à 42.99 M€ au 31 décembre 2009 soit une diminution de 23 % sur l'année mobile.

### 2.4.3.2 Risque de marché

Le risque de marché représente le risque d'incidences négatives sur le compte de résultat ou sur le bilan, de fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers à la suite de la variation des paramètres de marchés notamment : les taux d'intérêts, les taux de change, le cours des actions, le prix des matières premières, ainsi que de leur volatilité implicite.

La Caisse régionale est exposée au risque de marché sur les éléments de son portefeuille de titres et de dérivés lorsque ces instruments sont comptabilisés en juste valeur (au prix de marché). On distingue comptablement le Trading book et le Banking book. La variation de juste valeur du Trading book se traduit par un impact sur le résultat. La variation de juste valeur du Banking book se traduit par un impact sur les fonds propres.

#### Organisation générale et dispositif de surveillance

Le Conseil d'Administration décide annuellement la politique financière du Crédit Agricole des Savoie sur propositions du Directeur Général.

Le Comité Actif-Passif -qui regroupe le Directeur Général, les deux Directeurs Généraux Adjoint, le Directeur Financier, le Directeur des Risques et de la Conformité, les responsables des services Comptabilité, Contrôle de Gestion, Trésorerie-Finances et Contrôle Permanent et Conformité, ainsi que le responsable de l'unité Gestion Actif-Passif- établit la politique du risque de taux global et la politique de financement des crédits et de la liquidité qui seront proposées au Conseil d'Administration après avoir été arrêtée par la Direction Générale.

Le Comité Financier -qui regroupe le Directeur Général, les deux Directeurs Généraux Adjoint, le Directeur Financier, le Directeur des Risques et de la Conformité et les 4 responsables de services désignés ci-dessus analyse et propose la politique Fonds Propres (ressources-emplois), assure le suivi des décisions prises en Comité Actif-Passif et en Comité Financier.

A l'issue de ces comités, une fiche de décision est établie, signée par le Directeur Général et envoyée aux membres participants ainsi qu'à l'équipe de direction et au responsable du service Audit Risques Management.

Par ailleurs, un reporting des activités du service Trésorerie-Finances est établi mensuellement à destination des mêmes personnes (carnet de bord).

Enfin, un document de politique financière et de trésorerie incluant les délégations accordées aux

collaborateurs du service Trésorerie-Finances en fonction des différentes activités, est revu périodiquement et signé par le Directeur Général.

#### Méthodologie de mesure et d'encadrement des risques de marché

Pour le Crédit Agricole des Savoie, les risques de marché se situent à 2 niveaux :

1. les placements de fonds propres
2. les instruments dérivés figurant dans le hors bilan des comptes sociaux

#### Placements des excédents de fonds propres :

La grille d'allocation cible des placements est établie annuellement en Comité Financier.

Elle est déterminée à partir de plusieurs paramètres et études :

- grille d'allocation cible de l'année en cours et grille réelle,
- contexte économique et marchés de taux et d'indices anticipés,
- besoin de contribution au PNB et de constitution de réserve en plus value latente,
- analyse selon méthode interne du service Trésorerie-Finances,
- étude selon méthode « value At Risk » à partir du modèle d'AMUNDI,
- confrontation à 2 scénarii catastrophe qui sont recalculés mensuellement dans le carnet de bord :
  - soit hausse des taux de 2 %, baisse des marchés actions de 20 %, diminution des actifs alternatifs de 10 % et du monétaire dynamique de 2,5 % ;
  - soit hausse des taux de 2 %, baisse du marché actions de 40 %, diminution des actifs alternatifs de 10 % et du monétaire dynamique de 2,5 %,
- détermination de seuils d'alerte à 3 niveaux : Directeur Financier, Comité Financier et Bureau du Conseil d'Administration et fonction d'une évolution globale des plus values latentes d'une part, de l'atteinte de certains niveaux de marché par classe d'actifs, d'autre part. Le suivi des positions s'effectue à partir d'un portefeuille synthétique représentatif du portefeuille réel. Le Crédit Agricole des Savoie dispose ainsi d'un outil de valorisation en temps réel en liaison directe avec FININFO.

Les 2 derniers points répondent particulièrement aux exigences des articles 26, 27, 32 et 33 de l'arrêté du 31 mars 2005 modifiant le CRBF 97-02 concernant la mesure des risques de marché et les systèmes de surveillance et de maîtrise de ces risques.

**Les instruments dérivés :**

Les instruments dérivés utilisés au Crédit Agricole des Savoie sont classés en macro couverture ou en micro couverture dans les comptes sociaux en normes françaises.

En normes IFRS, la plupart des instruments se retrouvent en couverture de juste valeur et la variation de valeur de ces instruments se trouve contrebalancée par une variation de valeur dans le sens opposé des éléments couverts.

Les ventes à terme de CHF qui viennent couvrir la marge des prêts en CHF figurent en couverture de flux de trésorerie. Leur variation de valeur impacte les fonds propres.

Les opérations figurant en trading sont généralement des opérations clientèles retournées instantanément avec des contreparties bancaires, ce qui implique un très faible impact sur le compte de résultat. On notera également les swaps de devises qui viennent couvrir, en bilan social et en normes françaises, les prêts subordonnés accordés à notre filiale Crédit Agricole Financement (Suisse) SA.

Par conséquent, le risque de marché sur ces instruments dérivés ne présente pas d'incidence significative sur le compte de résultat ou sur le bilan.

**Politique de provisionnement et de couverture des risques :**

Concernant les placements de fonds propres : Les titres détenus jusqu'à l'échéance sont valorisés au coût historique après amortissement des primes et décotes. Les lignes figurant en actifs disponibles à la vente qui sont en moins-value latente sont systématiquement provisionnées lorsque celles-ci présentent un caractère durable. Sinon, elles figurent à leur valeur de marché pour les IFRS.

La moins-value latente est établie par différence entre la valeur comptable et la valeur de marché calculée à partir de la valeur liquidative à la date d'arrêt ou, à défaut, à partir de la dernière valeur liquidative connue.

La couverture des risques est en partie assurée par une diversification importante des types de placement dans les différentes classes d'actif.

Les instruments dérivés ne sont quant à eux pas concernés par ce point car retenus pour leur valeur de marché.

**Risques de taux**

Le risque de taux correspond au risque de variation de juste valeur ou au risque de variation de flux de trésorerie futurs d'un instrument financier du fait de l'évolution des taux d'intérêt.

**Risque de change**

Le risque de change correspond au risque de variation de juste valeur d'un instrument financier du fait de l'évolution du cours d'une devise.

Au 30 juin 2009, le Crédit Agricole des Savoie est assujéti au coefficient d'adéquation des fonds propres en raison de sa position de change supérieure à 2 % des fonds propres globaux.

La quasi-totalité de cette position s'explique par la consolidation de la filiale Crédit Agricole Financements (Suisse) SA (position structurelle du capital détenu).

Par ailleurs, la forte activité crédits en francs suisses liée à la position géographique frontalière de la Caisse régionale, génère un risque sur la marge de ces crédits. Cette marge est couverte à 90 % les deux premières années puis de façon dégressive jusqu'à 10 ans par des ventes à terme de francs suisses.

**Risque de prix**

Le risque de prix résulte de la variation de prix et de volatilité des actions et des matières premières, des paniers d'actions ainsi que des indices sur actions.

Sont notamment soumis à ce risque : les titres à revenu variable, les dérivés actions et les instruments dérivés sur matières premières.

Ce risque a été traité dans le point précédent.

**2.4.3.3 Risque de liquidité et de financement**

Le risque de liquidité et de financement désigne la possibilité de subir une perte si l'entreprise n'est pas en mesure de respecter ses engagements financiers en temps opportun et à des prix raisonnables lorsqu'ils arrivent à échéance.

Ces engagements comprennent notamment les obligations envers les déposants et les fournisseurs, ainsi que les engagements au titre d'emprunts et de placement.

Le Crédit Agricole des Savoie, en tant qu'établissement de crédit, respecte les exigences en matière de liquidité définies par les textes suivants :

- le règlement CRBF n° 88-01 du 22 février 1988 relatif à la liquidité,
- L'instruction de la Commission bancaire n° 88-03 du 22 avril 1988 relative à la liquidité,
- L'instruction de la Commission bancaire n° 89-03 du 20 avril 1989 relative aux conditions de prise en compte des accords de refinancement dans le calcul de la liquidité.

Compte tenu des spécificités du Crédit Agricole des Savoie en matière de financement de l'activité crédits en devises, le risque de liquidité est piloté à 100 % dans le bilan social, en gardant une marge de sécurité lors des prévisions effectuées tous les mois, par le biais d'accords de refinancement en faveur du Crédit Agricole des Savoie conclus avec Crédit Agricole S.A. et par le recours à des emprunts en blanc auprès de CRÉDIT AGRICOLE SA. Dans un contexte difficile, le CA des Savoie améliore sa liquidité à court terme, avec un ratio de liquidité à 117 % en moyenne sur 2009, contre 104 % en 2008.

#### 2.4.3.4 Couverture des risques de flux de trésorerie et de juste valeur sur taux d'intérêts et de change

Les instruments financiers dérivés utilisés dans le cadre d'une relation de couverture sont désignés en fonction de l'objectif poursuivi

- de couverture de juste valeur,
- de couverture de résultats futurs,
- de couverture d'un investissement net en devise

Chaque relation de couverture fait l'objet d'une documentation formelle décrivant la stratégie, l'instrument couvert et de couverture ainsi que la méthodologie d'appréciation de l'efficacité.

#### Couverture de juste valeur

Les couvertures de juste valeur modifient le risque de variation de juste valeur d'un instrument à taux fixe causées par des changements de taux d'intérêts. Ces couvertures transforment des actifs ou des passifs à taux fixe en éléments à taux variables.

Les couvertures de juste valeur comprennent notamment la couverture de prêts, de titres, de dépôts et de dettes subordonnées à taux fixe.

En terme de macro couverture, le Crédit Agricole des Savoie couvre son risque à la baisse des taux et à la hausse de l'inflation, par des swaps classés en couverture de juste valeur (couverture des passifs DAV et épargne bilan).

En micro couverture sont concernés :

- la couverture spécifique de crédits à taux fixe en euros et en francs suisses
- la couverture des prêts capés par achats de caps en euros et en francs suisses
- la couverture des CDN et DAT à taux fixe en euros

#### Couverture de flux de trésorerie

Les couvertures de flux de trésorerie modifient notamment le risque inhérent à la variabilité des flux de trésorerie liés à des instruments portant intérêt à taux variable.

La couverture de flux de trésorerie concerne les marges en francs suisses.

En effet, la forte activité crédits en francs suisses liée à la position géographique frontalière de la Caisse régionale, génère un risque sur la marge de ces crédits. Cette marge est microcouverte en flux de trésorerie à 90 % les deux premières années puis de façon dégressive jusqu'à 50 % à 10 ans par des ventes à terme de francs suisses.

#### 2.4.3.5 Risques opérationnels

Le risque opérationnel correspond à la possibilité de subir une perte découlant d'un processus interne défaillant ou d'un système inadéquat, d'une erreur humaine ou d'un événement externe qui n'est pas lié à un risque de crédit, de marché ou de liquidité.

En 2004, le déploiement du dispositif risques opérationnels « EUROPA » a permis de réaliser une cartographie, pour l'ensemble des Caisses régionales et de leurs filiales, permettant ainsi de recenser et de qualifier les risques opérationnels avérés et potentiels.

En 2005, le Groupe CA a poursuivi la mise en œuvre du dispositif avec le déploiement de l'outil « OLIMPIA » qui permet de collecter les incidents survenus depuis le 1<sup>er</sup> janvier.

Cette démarche quantitative et uniquement rétrospective permet de mesurer les fréquences des incidents ainsi que leurs impacts financiers. Ce dispositif permet d'évaluer le coût du risque opérationnel, d'en analyser l'évolution et les composantes, afin d'établir des priorités en matière d'actions correctrices ou de politique de couverture via la mise en place de polices d'assurance. Chaque année, la CR procède à la révision de la cartographie de ses Risques Opérationnels. En 2009, le dispositif s'est enrichi du démarrage de test de Plans de Repli Utilisateurs (PRU), ainsi que la mise en place de nouveaux Plans de Continuité d'activité (PCA). Enfin, en 2009 la Caisse Régionale des Savoie a répondu aux obligations des pouvoirs publics par la mise en place d'un dispositif de prévention lié au risque de pandémie de la Grippe A (achat de masques, information du personnel, mise en place d'une cellule de crise dédiée etc.).



### 2.4.3.6 Assurances et couverture des risques

Le Crédit Agricole des Savoie souscrit des polices d'assurances visant à la protection de son bilan ou du compte de résultat :

- responsabilité civile courtage dans le cadre de l'activité de courtier plaçant les produits des compagnies d'assurance-vie ou dommage du Groupe CA ou d'autres compagnies.
- responsabilité civile d'exploitation pour les dommages accidentels susceptibles d'être causés aux tiers par les activités du Crédit Agricole des Savoie.
- globale de banque incluant notamment une garantie « détournement/escroquerie ».
- multirisques bureaux/tous risques machines pour les dommages accidentels ou de malveillance aux biens immobiliers et mobiliers (dont matériels informatiques) du Crédit Agricole des Savoie, incluant plusieurs volets de responsabilité civile spécifiques.
- préjudices financiers : pertes financières consécutives aux dommages couverts par les polices « Multirisques Bureaux » et « Tous Risques Machines ».

### 2.4.3.7 Risques de non – conformité

La fonction conformité dans l'entreprise dispose de l'autorité, des ressources, de l'expertise nécessaires et d'un accès à toutes les informations utiles à l'exercice de sa mission. Le Responsable du Contrôle de la conformité (RCC) est chargé de cette fonction et de l'établissement de tout rapport en lien avec la conformité. Il est le garant de la réputation et de la protection de l'image de la Caisse régionale et participe à celle du Groupe Crédit Agricole.

Pour répondre à l'exigence de maîtrise des risques de non-conformité, il procède à une évaluation au moins annuelle des risques de non-conformité

au sens du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière (CRBF) 97-02 et ce sur l'ensemble du périmètre de contrôle interne de l'entité (y compris les activités externalisées).

Le CA des Savoie applique la méthodologie du groupe Crédit agricole SA basée sur une cartographie des risques de non-conformité. En 2009, l'évaluation des risques de non-conformité porte sur 32 événements de risques regroupés en 6 thèmes :

- connaissance du client et dispositif de sécurité financière
- relation commerciale,
- conformité des opérations, des nouveaux produits et des nouvelles activités,
- conflits d'intérêts
- règles de déontologie des personnes concernées (collaborateurs, administrateurs, prestataires)
- dispositions législatives et réglementaires.

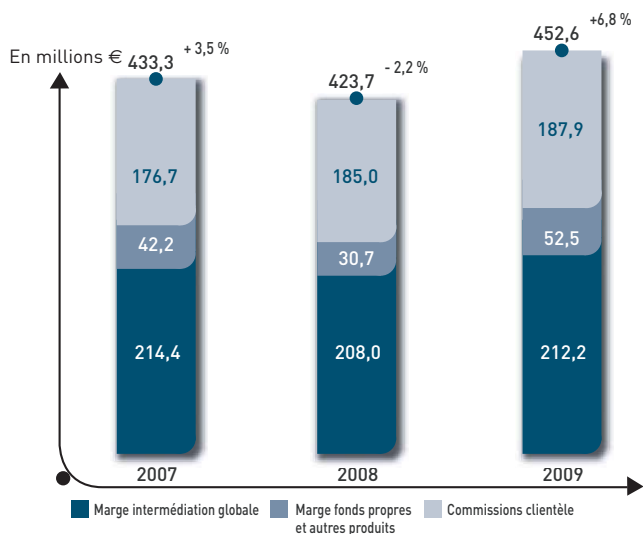
Dans le même temps, le CADS a intensifié le suivi des actions entreprises les années précédentes et portant sur :

- les travaux transversaux réglementaires complexes : poursuite de la mise à jour du stock client (mise en conformité de 353 000 dossiers au 31 /12/2009), amélioration des procédures d'entrées en relation personnes physiques et morales, dispositif de prévention et de gestion des conflits d'intérêts.
  - la finalisation du dispositif de contrôle concernant la directive Marché d'Instruments Financiers (MIF) : plan de contrôle et indicateurs.
  - la veille réglementaire.
  - la formation et l'information des collaborateurs.
  - l'optimisation de l'outil Norkom afin d'améliorer la lutte contre le blanchiment des capitaux
- Enfin, le CADS a renforcé ses moyens humains mis à disposition pour lutter contre la fraude externe et interne.

# L'ANALYSE DU RÉSULTAT SOCIAL

## 3.1. UNE FORTE CROISSANCE DU PRODUIT NET BANCAIRE

L'année 2009 s'achève, pour le Crédit Agricole des Savoie, par une croissance importante de son **Produit Net Bancaire**. Il affiche une progression de **+6,8 %** à 452,6 millions d'euros. Pourtant, cette année 2009 démarrait en pleine crise financière et l'horizon économique était, pour le moins, incertain. Mais la Caisse Régionale a su, de nouveau, anticiper les écueils qui s'annonçaient. Le CA des Savoie s'est rapidement adapté au nouveau contexte de liquidité bancaire. Il a ainsi accompagné l'amorce de reprise économique sur le second semestre, s'appuyant sur son dynamisme commercial et sa forte implantation locale. La Caisse Régionale a aussi bénéficié, par ailleurs, de la forte reprise des marchés financiers. Le seul **PNB d'activité**, qui est le cumul de la marge d'intermédiation globale et de la marge sur commissions clientèle, confirme un bon niveau de croissance à **+1,8 %**.



### PNB au 31 décembre 2009

#### ■ La marge d'intermédiation intègre les nouvelles normes de liquidité bancaire.

La crise financière a rendu plus difficile, et plus cher, le recours aux liquidités nécessaires au financement de l'activité. Ainsi, le coût de liquidité a atteint son paroxysme sur les marchés en mars 2009. Mais le Crédit Agricole des Savoie a été très actif dans la gestion de ses équilibres, pour satisfaire aux normes de liquidité « Groupe CA », et l'année s'est soldée par une reprise de provision liquidité 2008 de 3M€. Cette réduction du coût de

liquidité a été rendue possible, à la fois par des actions commerciales, avec le fort développement des ressources clientèle, Dépôts à Terme et Collecte CAM, mais aussi par un réaménagement des passifs de la Caisse Régionale. De fait, 16,5 M€ de soultes de remboursement d'avances crédits pèsent sur la marge d'intermédiation 2009, avec comme corollaires, un allongement des ressources par la souscription d'emprunts en blanc auprès de CA SA, et une diminution des coûts pour les années à venir.

La **marge d'intermédiation globale** représente 212,2 millions d'euros et augmente de 2,1 % sur un an. La Marge d'Intermédiation pèse 47 % du PNB total.

#### ■ Une évolution diverse des commissions clientèle

La **marge sur commissions clientèle** représente 42 % du PNB total et progresse de 1,6 % sur un an, pour un montant de 187,9 millions d'euros comptabilisé en 2009. Les évolutions des composantes de ce compartiment sont très contrastées, et restent empreintes des évolutions des comportements clientèle à la suite de la crise financière.

- Ainsi l'activité **Titres** subit toujours l'effet des craintes induites par la crise financière et régresse de 10,2 % à 11,8 millions d'euros. Le constat est similaire sur la **Gestion des comptes**, pénalisée par le fort ralentissement de l'activité économique de début d'année, et des flux associés. Ce pavé est en baisse de -1,8 % à 67,8 M€.
- A contrario, la vente des **services bancaires** affiche une excellente performance. Elle progresse de 14,9 % sur un an, à 16,4 millions d'euros. Si les comptes service restent très dynamiques (+13,5 %), les activités Uni-éditions et garantie obsèques concrétisent des croissances importantes.
- La facturation des opérations de **crédit** croît de 12,2 %, à 10,8 millions d'euros. Elle traduit le dynamisme du CA des Savoie dans sa démarche de distribution de crédits à l'économie.
- Enfin, l'activité **Assurances** poursuit son développement et progresse de 3,1 % en 2009 à 80,6 millions d'euros. Les commissions d'assurances liées à la personne, affichent une bonne croissance (+4,4 %) dans un contexte de

fort équipement clientèle et de vigilance sur les risques. Les commissions d'Assurance-vie, se stabilisent sur l'exercice (+0,7 %), tout comme les commissions IARD (+0,0 %).

### ■ *Un relèvement important de la marge sur fonds propres*

La **marge sur fonds propres** progresse de près de 80 % en 2009, à 48,9 millions d'euros. C'est un retour remarquable, qui gomme la baisse de 31 % enregistrée en 2008 dans un environnement économique sinistré par la crise économique. Les moins values latentes nettes sur titres de

placements de l'exercice précédent ont été reprises. Les dividendes sur participations, intégrant l'avance d'actionnaires Crédit Agricole SA, se stabilisent (-1,8 % à 33,3 M€), malgré la baisse du dividende SAS La Boétie, et avec la perception d'un dividende exceptionnel, reçu lors de la dissolution d'une société du groupe CA, en septembre 2009.

**Les autres produits** sont composés essentiellement des opérations de change et de la marge sur instruments financiers, autres que de couverture.

## 3.2. UNE MAÎTRISE CONTINUE DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT

Le Crédit Agricole des Savoie a réduit ses charges de fonctionnement au cours de l'année 2009. Elles diminuent de 0,5 % à 209,9 millions d'euros. La performance est d'autant plus remarquable que la Caisse Régionale avait déjà stabilisé ses charges au cours de l'année précédente.

Les frais de personnel, qui comptent pour 59 % des dépenses totales, se contractent de 0,3 % à 123,6 millions d'euros.

Cette stabilité est imputable aux travaux engagés par la Caisse Régionale dans l'adaptation de sa structure, suite aux départs en retraites, et au partage de fonctions avec des filiales moyens du groupe CA. Toutefois, l'enveloppe d'intéressement-participation, versée aux salariés de la Caisse Régionale, progresse de 2,1 % par rapport à l'année précédente.

L'info gérance AMT affiche une croissance de +2,8 % à 16,1 millions d'euros. La facture de sous-traitance informatique intègre les premiers coûts d'étude nécessaires au lancement du projet « nice » (nouvelle informatique communautaire évolutive) pour la mise en place d'un GIE Informatique commun à l'ensemble des Caisses Régionales.

Les charges autres que de personnel et de sous-traitance informatique sont en réduction de -1,6 %. Cette contraction témoigne de la volonté permanente de la Caisse Régionale de rationaliser son organisation et ses processus, comme d'économiser des charges de fonctionnement, dans une démarche de développement durable.

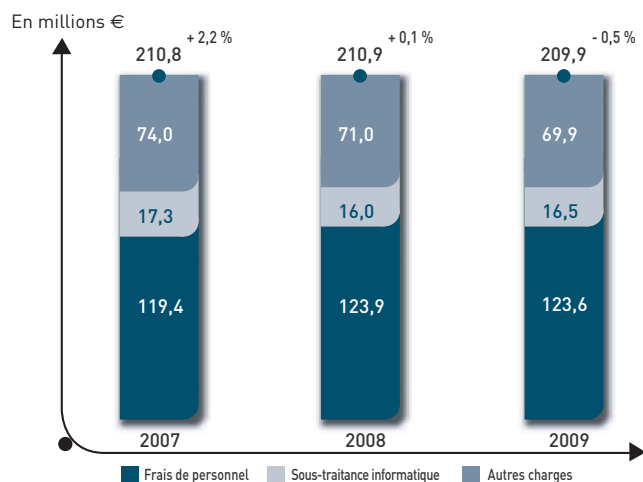
Le montant global des charges non déductibles visées à l'article 39.4 du CGI s'élève à 52 686 €

assorti d'un montant d'impôt sur les sociétés de 18 142 €.

### ■ *Un effort d'investissement continu.*

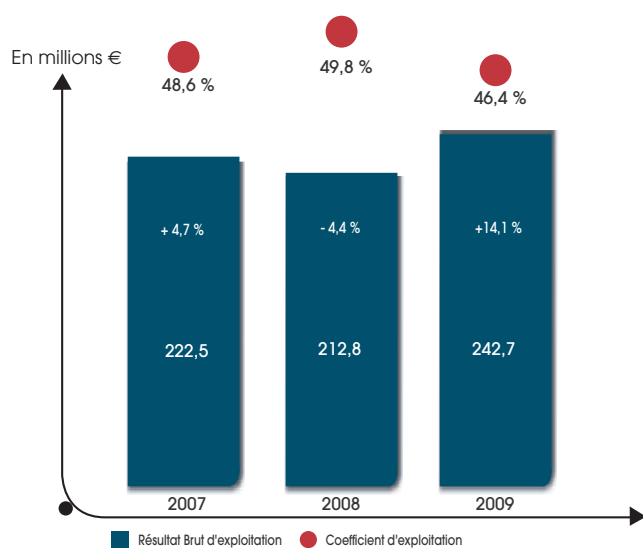
Le Crédit Agricole des Savoie a pérennisé, en 2009, son plan d'investissement annuel. Ce sont 6,8 millions d'euros, qui ont été investis sur l'année 2009, dans les 2 départements savoyards.

Plus des 2/3 de ces investissements ont été employés au développement du Réseau Commercial. Ainsi, les agences de Pringy et Val d'Isère ont été transférées dans des locaux plus fonctionnels, alors qu'un effort important a été entrepris sur le remplacement des automates bancaires au service de la clientèle.



CFN au 31 décembre 2009

### 3.3. UNE PROGRESSION CONSÉQUENTE DU RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION



RBE au 31 décembre 2009

Le **Résultat Brut d'Exploitation** bénéficie, au 31 décembre 2009, de la forte croissance du Produit Net Bancaire, comme de la réduction des charges de fonctionnement. En conséquence, le RBE progresse solidement de +14,1 % à 242,7 M€. En corollaire, le **coefficient d'exploitation**, qui exprime la part de charge engagée pour produire 100 € de PNB affiche un niveau remarquable de **46,4 %**.

La performance du Crédit Agricole des Savoie est encore plus significative sur le **coefficient d'exploitation d'activité**, puisque celui-ci s'améliore une nouvelle fois pour se réduire à 52,5 %.

### 3.4. DES RISQUES EN HAUSSE MAIS QUI RESTENT MAÎTRISÉS ET COUVERTS

L'année 2009 a démarré dans un contexte exceptionnel de crise financière et économique. De fait, le Crédit Agricole des Savoie a enregistré une hausse significative de ses risques crédits sur le 1<sup>er</sup> semestre 2009. Mais dès le début d'année, la Caisse Régionale a entrepris une démarche active d'anticipation et de prévention de ses risques. Au final, les encours de créances douteuses et litigieuses, en capital, du CA des Savoie progressent de 13,7 % pour atteindre un montant total de 285,9 millions d'euros au 31 décembre 2009. Dans cet environnement économique difficile, le taux de créances douteuses en capital ne se dégrade que de 23bp à 2,28 %.

Néanmoins le CA des Savoie préserve la couverture de ses risques crédits, avec des créances douteuses en capital provisionnées à 71,1 % pour le total des créances en capital, alors que les risques habitat sont couverts à 57,3 % en 2009. Sur l'exercice 2009, deux nouvelles provisions sectorielles ont été créées, l'une pour le secteur des Bâtiments et Travaux Publics, et l'autre pour la filière des Cafés-Hôtels-Restaurants. De la sorte, les Provisions Sectorielles enregistrent une croissance de 11,1 M€ sur l'année. En contrepartie la Provision pour Risques Collectifs Crédits a été reprise pour 4,6 M€. Par ailleurs, le FRBG a été repris pour 19 M€.

Le coût du risque se chiffre à 43,3 millions d'euros au 31 décembre 2009.

### 3.5. UN RÉSULTAT NET SOCIAL EN CROISSANCE DE +2,1 % À 115,6 MILLIONS D'EUROS

Dans une année 2009 caractérisée, pour la Caisse Régionale, par une hausse du Produit Net Bancaire, par une maîtrise de ses charges de fonctionnement comme de ses risques, le **Résultat net comptable** social du Crédit Agricole des Savoie progresse de 2,1 % sur l'année 2009, pour représenter **115,6 millions d'euros**.

Cette croissance est notable, d'autant que la Caisse Régionale contribue pour un montant conséquent, de 104,4 millions d'euros, à l'impôt sur les sociétés. Cet impôt intègre, à la fois, la charge fiscale due sur la croissance des plus values latentes sur titres de placement et une provision pour risque fiscal.

Le Conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire du 26 mars 2010, d'affecter le résultat net de la manière suivante :

- 5,5 M€ au titre de l'intérêt à payer aux parts sociales présentes en nos livres au titre de l'année 2009, correspondant à un intérêt de 0,778 euro par part sociale ; cet intérêt est éligible à l'abattement et au crédit d'impôt prévus par les articles 158 et 200 septies du CGI et sera payable à compter du 19 avril 2010. L'intérêt servi est désormais assujéti au prélèvement à la source des prélèvements sociaux au taux de 12,1 %, quel que soit le régime d'imposition. En outre, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008, les personnes physiques

fiscalement domiciliées en France peuvent opter pour l'assujéttissement de ces revenus à un prélèvement libératoire de 18 % (CGI. Art 117 quater nouveau).

- 8,7 M€ au titre de la rémunération versée aux CCA, soit un dividende de 3,69 euros par CCA. Ce dividende est éligible à l'abattement et au crédit d'impôt prévus par les articles 158 et 200 septies du CGI et sera mis en paiement à compter du 19 avril 2010 ;
- Le solde des excédents, soit 101,4 M€, est affecté pour  $\frac{3}{4}$  à la Réserve Légale : pour 76,0 M€ et le solde à la Réserve Facultative pour 25,4 M€.

Sur les trois derniers exercices, les sommes distribuées sous forme d'intérêts aux parts et de dividendes ont été les suivantes :

En 2008 : 5,8 M€ d'intérêts aux parts sociales et 8,5 M€ de dividendes aux CCA, éligibles à l'abattement de 40 % prévu par l'article 158 du CGI.

En 2007 : 5,8 M€ d'intérêts aux parts sociales et 8,4 M€ de dividendes aux CCA, éligibles à l'abattement de 40 % prévu par l'article 158 du CGI.

En 2006 : 5,7 M€ d'intérêts aux parts sociales et 7,4 M€ de dividendes aux CCA, éligibles à l'abattement de 40 % prévu par l'article 158 du CGI.

### 3.6. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Crédit Agricole des Savoie sont établis dans le respect des principes comptables applicables en France aux établissements bancaires et conformément aux règles définies par Crédit Agricole S.A., agissant en tant qu'Organe Central et chargé d'adapter les principes généraux aux spécificités du groupe Crédit Agricole. Compte tenu de l'intégration de ses Caisses Locales dans le périmètre de consolidation, la Caisse Régionale des Savoie publie des comptes individuels et des comptes consolidés. La présentation des états financiers du Crédit Agricole des Savoie est conforme aux dispositions du règlement 91-01 du CRB, modifié

par le règlement 2000-03 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC), relatif à l'établissement et à la publication des comptes individuels annuels des entreprises relevant du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière (CRBF) lui-même modifié.

Les changements de méthode comptable et de présentation des comptes par rapport à l'exercice précédent concernent les points suivants :

- Le Crédit Agricole des Savoie applique à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 le règlement CRC 2009-04 du 3 décembre 2009, afférent à la valorisation des swaps et modifiant le règlement CRB 90-15, relatif à la comptabilisation des contrats

d'échange de taux d'intérêt ou de devises. L'application de ce nouveau règlement ne concerne pas la Caisse régionale sur la période.

- Le Crédit Agricole des Savoie applique à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, dans les conditions fixées par l'arrêté du 6 octobre 2009, l'article L511-45 du Code Monétaire et Financier créé par la loi n° 2009-715 du 18 juin 2009, relatif à l'information sur les implantations des établissements de crédit dans les Etats ou territoires qui n'ont pas conclu avec la France de convention d'assistance administrative en

vue de lutter contre la fraude et l'évasion fiscale permettant l'accès aux renseignements bancaires. Ces informations sont présentées en note 40.

Par ailleurs, le règlement CRC 2009-03 du 3 décembre 2009, afférent à la comptabilisation des commissions reçues par un établissement de crédit et des coûts marginaux de transaction à l'occasion de l'octroi ou de l'acquisition d'un concours, ne sera applicable qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2010.

### 3.7. INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT :

En application de l'article L.441-6-1 du Code de commerce, nous précisons que le solde des dettes de la Caisse Régionale des Savoie à l'égard de ses fournisseurs s'élève au 31 décembre 2009 à

781,9 milliers d'euros. La Caisse Régionale des Savoie règle les factures dans les jours suivant leur réception, soit un délai maximum de 30 jours date de facture.



# L'ACTIVITÉ ET LES RÉSULTATS

## du groupe consolidé CRÉDIT AGRICOLE des SAVOIE

### 4.1. L'ACTIVITÉ ET LES RÉSULTATS DES FILIALES

Les états financiers consolidés incluent :

**La Société anonyme « Crédit Agricole Financements »**, société de droit suisse. Cette structure créée fin 2000 est spécialisée dans le financement de l'habitat des ménages. Le Crédit Agricole des Savoie détient 60 % de son capital et le total de son bilan représente 4,2 milliards de francs suisses (CHF) au 31 décembre 2009. A cette date les encours de crédits atteignent 3,6 milliards de CHF et progressent de 8,3 % sur l'année. Le résultat net IAS bénéficiaire de l'exercice 2009 s'élève à 5,5 millions de CHF.

**Les Caisses Locales.** Le cumul des comptes de résultat de l'exercice 2009 des 64 Caisses Locales fait apparaître un résultat net de 5,4 millions d'euros, après l'encaissement de 5,8 millions d'euros d'intérêts sur les parts sociales de la Caisse Régionale et le paiement d'un impôt sociétés de 0,2 million d'euros. La contribution au résultat consolidé, après élimination des opérations réciproques, est de -0,4 M€.

La **Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle CADS développement**. Cette société au capital de 16,5 millions d'euros exerce principalement une activité de holding financier : souscription et gestion de participations financières. Le total bilan, arrêté au 30 novembre 2009, s'élève à 20,2 millions d'euros et le résultat net bénéficiaire social de l'exercice est de 1,5 million d'euros. Converti aux normes IAS, le résultat de la SASU contribue à hauteur de 0,7 M€ au résultat consolidé du groupe.

**Adret Gestion** est un fonds commun de placement dédié au Crédit Agricole des Savoie. De ce fait, il est considéré comme une entité spécifique et consolidée. Il est investi majoritairement en OPCVM du Groupe Crédit Agricole dans le cadre d'une gestion diversifiée. Au 31 décembre 2009, son total bilan consolidé affiche 186,8 millions d'euros, pour un résultat consolidé de -1,5 million d'euros.

### 4.2. LES DONNÉES CONSOLIDÉES

Les comptes consolidés annuels du CA des Savoie sont élaborés conformément aux normes internationales IAS/IFRS :

- dans le respect des normes et procédures de consolidation édictées sous forme de guides opératoires par Crédit Agricole SA,
- sous le contrôle des diligences réglementaires des commissaires aux comptes.

Le Crédit Agricole des Savoie utilise les formats des documents de synthèse (bilan, compte de résultat, tableaux de variation des capitaux propres, tableaux des flux de trésorerie) préconisés par la recommandation CNC

N°2004-R.03 du 27 octobre 2004.

**Le Produit Net Bancaire consolidé** se chiffre à 482,7 millions d'euros, en croissance de 16,4 % sur l'année ;

**Les charges de fonctionnement consolidées** s'élèvent à 232,4 millions d'euros, en hausse de 1,27 % sur un an.

**Le Résultat Brut d'Exploitation consolidé** représente 250,2 millions d'euros et progresse de 35,1 % sur l'année.

**Le Résultat consolidé** 2009 s'établit à 130,2 millions d'euros en hausse de 39,2 % par rapport à l'exercice précédent.

## 5.1. LES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

Les scénarii, envisagés par les économistes, convergent vers un taux de croissance du PIB français, en volume, supérieur à 2 %, après une contraction de 2 % en 2009.

Les perspectives d'évolution de l'activité se sont améliorées et la fin de la récession ne fait désormais plus guère de doute. Ce rebond est le signal d'une reprise économique qui sera sans doute progressive. Celle-ci se manifestera lorsque le désendettement sera suffisant, pour libérer les comportements d'investissement des entreprises, et lorsque les perspectives sur le plan du chômage s'inverseront, pour redonner le

goût de la consommation aux ménages. Leur demande de crédit devrait cependant se redresser, notamment pour le financement de l'habitat. Celle des entreprises devrait progressivement s'orienter à la hausse sous l'effet d'un rebond de l'activité. Une légère hausse des taux d'intérêts ne devrait pas être de nature à annihiler ces rebonds, dans un contexte inflationniste raisonnable (croissance de l'ordre de 1 %). Le taux d'épargne des ménages devrait rester à un haut niveau.

Les perspectives s'orientent donc vers une croissance positive en 2010.

## 5.2. LES PROJETS DU CRÉDIT AGRICOLE DES SAVOIE EN 2010

Le Crédit Agricole des Savoie entamera, en 2010, l'acte 2 de son projet d'Entreprise « Audace 2012 », qui s'articulera autour de 3 chantiers fondamentaux, déjà ouverts :

1. l'optimisation de ses processus de distribution et de relation client qui pourront s'appuyer progressivement sur un nouveau système d'information « multi canal » ;
2. l'adaptation de l'organisation de ses activités centrales du siège, pour les orienter davantage vers les clients, améliorer la compétitivité, la qualité des offres, et la sécurité des actes de gestion.
3. le réglage des dispositifs de gestion des

ressources humaines, pour les faire évoluer face aux enjeux de recrutements importants à opérer, de formations à dispenser, d'accompagnement des changements et de management de collaborateurs, qui constituent l'une des premières richesses de l'Entreprise.

Dans un contexte d'encadrement de la liquidité bancaire, en continuelle évolution, le Crédit Agricole des Savoie ambitionne pour 2010 une croissance de sa collecte proche de 5 %, alors que les encours de crédits devraient progresser de plus de 3 %. Le CA des Savoie tient par ailleurs à confirmer sa place de 1<sup>er</sup> assureur des départements savoyards.